

**Communication de la Municipalité au Conseil communal  
du 26 juin 2019**

---

Communication n° 24/06.2019

Objet: Voie verte

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La réalisation d'une Voie verte, reliant Saint-Prex à Lutry, via Morges et Lausanne, fait partie des projets prioritaires pour les communes de la région morgienne.

A ce jour, pour le tronçon nous concernant plus directement, soit jusqu'à Morges, voire Préverenges, les étapes suivantes ont été effectuées :

- Demande de cofinancement auprès de la Confédération (PALM 2016) qui a été accepté à hauteur de 3.19 millions de CHF
- Etablissement d'une charte d'aménagement avec la Ville de Lausanne pour garantir la cohérence sur l'ensemble du tracé.
- Analyses particulières pour garantir la continuité de l'itinéraire

La prochaine étape est la signature d'une pré-convention de financement entre les Communes et le Canton. Les études de détail suivront. La mise à l'enquête du projet est prévue pour 2022.

Afin de communiquer sur l'avancement du projet, Région Morges a prévu un important dispositif de communication. Outre le dépliant explicatif que vous trouverez à l'entrée et qui vous a été remis électroniquement, les actions suivantes ont été planifiées :

Juillet et août : mise en place d'un concours de slogans pour la promotion de la Voie verte ([www.voieverte.ch](http://www.voieverte.ch)), campagne sur les réseaux sociaux, marquage éphémère de la voirie à Saint-Prex et Morges, affichage SGA aux gares de Saint-Prex et de Morges, ainsi que sur deux bus MBC.

Lorsque le projet sera suffisamment étudié, la Municipalité sera en mesure de vous le présenter. Un préavis vous sera soumis.

La Municipalité

Saint-Prex, le 26 juin 2019/CM – 101.02.03

*Pour tout renseignement, s'adresser à M. Daniel Mosini, Syndic, au 079 446 34 35*